

St-Petersbourg son intention de restituer les îles Ioniennes à la Grèce.
Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Pays* :
Le sieur P..., marchand fruitier dans le faubourg Saint-Antoine, s'était plaint de vols d'argent commis fréquemment à son préjudice. Ces vols devaient avoir lieu la nuit, car le soir il trouvait toujours le compte exact de ses recettes. Ce n'était que le matin qu'il s'apercevait d'une diminution de son encaisse. Or, on ne voyait nulle part de traces d'effraction.
Le sieur P..., qui est veuf, n'a avec lui que son fils, âgé de onze ans et demi ; le garçon de boutique qu'il occupe ne couche pas dans la maison et offre d'ailleurs toutes garanties de probité.
Les soustractions dont se plaignait le fruitier restaient donc tout-à-fait incompréhensibles.
Le jeune garçon avait remarqué plusieurs fois que son père se levait la nuit ; il lui avait parlé et n'avait pas reçu de réponse ; enfin il l'avait entendu descendre l'escalier de la cave, puis remonter et se recoucher, le tout sans lumière. Quand il s'était hasardé à lui parler dans le jour de ses pérégrinations nocturnes, le sieur P... lui avait dit qu'il prenait un rêve pour une réalité.
L'enfant avait l'esprit tracassé des rapports qu'il entrevoyait entre les soustractions et ces allées et venues pendant la nuit. Avant-hier, ayant entendu son père se lever vers une heure du matin, il se leva doucement de son côté et alluma une lanterne. Il constata que son père ne s'apercevait pas de cette clarté, et il reconnut qu'il avait les paupières closes.
Il le vit ouvrir sans bruit une armoire, y prendre parmi l'argent qui s'y trouvait quelques pièces, la refermer, remettre les clés à leur place, puis se diriger vers la cave. Le jeune garçon le suivit ; il le vit dégrader des tonneaux vides, dégager avec ses mains un tas de poussière, en retirer un sac rempli d'argent, compter les pièces, y joindre celles qu'il avait apportées, contempler les pièces avec satisfaction, puis resserrer le tout dans le sac, replacer les tonneaux, remonter et regagner son lit.
Le lendemain, l'enfant raconta à son père ce qui s'était passé, et comme celui-ci refusait de le croire, il le conduisit à la cachette, où le fruitier retrouva tout l'argent dont il avait constaté la disparition. Il fut forcé de reconnaître alors qu'il était atteint de somnambulisme, et il résolut de demander à un médecin un traitement contre cette singulière affection nerveuse.
Une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Rosalie V..., employée en qualité de domestique, chez les époux S..., rentiers, accourut vers sept heures du matin dans la chambre de ses maîtres en criant qu'on venait de l'assassiner. Elle était en costume de nuit ; ses vêtements étaient couverts de sang et elle paraissait en proie à une agitation extraordinaire. On se hâta d'avertir la police, qui ne tarda pas à reconnaître qu'il n'y avait de tentative d'assassinat d'aucune espèce.
Un médecin qui avait été amené examiner la jeune fille, dont le sang coulait toujours sur le visage et sur les vêtements et se convainquit que la domestique avait été en proie à un violent cauchemar et qu'il avait sous les yeux l'un des phénomènes les plus rares de la pathologie, celui d'une sueur de sang. Une médication appropriée eut raison de cette hémorrhagie.
Les annales médicales renferment divers exemples de ces exsudations sanguines. L'un des plus remarquables se rapporte aux deux jeunes filles connues dans la science sous le nom de *stigmatiques du Tyrol*, lesquelles présentaient à la paume des mains, des pieds et au flanc, c'est-à-dire aux parties correspondantes aux cinq plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ, des

hémorrhagies qui se reproduisirent à la suite d'extases prolongées.
Les sueurs sanguines, déterminées soit par une vive frayeur, soit par diverses autres circonstances, ont pour siège les glandes de la peau et peuvent être mises à côté des larmes de sang. Au point de vue pathologique, elles n'ont donc rien d'extraordinaire, et l'expression proverbiale *suer sang et eau* doit être considérée, non comme une figure de rhétorique, mais comme la représentation d'un fait réel et rigoureusement constaté.
Des voyageurs de Pologne racontent l'histoire suivante d'un vol qui a été commis sur le nouveau chemin de fer de St-Petersbourg à Varsovie :
Les employés ne paraissent pas exercer une surveillance très active et se tenir pendant le trajet dans un wagon choisi à cet effet.
Or, il se fit dernièrement, au milieu d'une nuit sombre, que le conducteur d'un train de marchandises vit subitement devant lui un grand feu. Il arrêta le train et trouva que c'était un certain nombre de bûches enflammées qui avaient été placées sur les rails. Les employés les enlevèrent et le train reprit sa course. Mais, arrivé à la station, on s'aperçut que deux wagons avaient été détachés à la faveur de l'obscurité.
Ces wagons furent retrouvés plus tard ; ils avaient été complètement dévalisés.
Un journal anglais raconte que lady Franklin, la veuve presque septuagénaire du célèbre navigateur, fait en ce moment un voyage autour du monde. Elle vient d'arriver à Yokubama, d'après les dernières nouvelles reçues du Japon.
Un fait très intéressant montre qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas de limite à la puissance de l'électricité. Une dépêche télégraphique a été expédiée, tout récemment, de New-York à San-Francisco, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, et la réponse à cette dépêche a été reçue entre six et sept heures dans la soirée. Si l'on considère qu'il y a une différence de trois heures et quart de temps entre les villes de New-York et de San-Francisco, l'espace est vaincu par le télégraphe. La distance est d'environ 3,500 milles ; c'est la plus grande qui ait encore été exploitée dans l'histoire du télégraphe.
Ces jours derniers, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le pont mobile de Charleston était ouvert pour donner passage aux navires, quand le train de passagers de Walden pour Boston est arrivé. Le convoi comprenait une machine, son tender, le wagon des fumeurs, et trois wagons ordinaires pleins de voyageurs. Il faisait assez sombre et le brouillard était épais, de manière que le train marchait assez lentement. La machine et le tender sont tombés dans la rivière et ont complètement disparu sous l'eau ; le wagon des fumeurs, où étaient quinze à vingt personnes, est tombé par-dessus, mais il est resté au-dessus du niveau de la rivière. Les autres wagons sont restés, par bonheur, sur la terre ferme. Beaucoup des passagers du wagon des fumeurs se sont lancés par les fenêtres et se sont sauvés à la nage, tandis que d'autres échappaient en s'accrochant à des planches détachées du pont. La confusion était à son comble.
On suppose qu'il y a cinq tués : M. Richardson, M. Justin Holt, de Walden, M. Dyer et M. Tylor, de Somerville, dont les cadavres sont retrouvés, et M. John Rafferty, dont le cadavre n'est pas encore découvert. Plusieurs personnes sont plus ou moins blessées, mais aucune grièvement.
On écrit de Marseille, 11 décembre, au *Progrès de Lyon* :
Depuis quelques jours, nous jouissons d'une température printanière. Aujourd'hui le temps est magnifique et la chaleur anormale pour la saison. Aussi nos campagnes sont-elles verdoyantes et dans

plusieurs d'entre elles on a remarqué des lilas aussi beaux, aussi frais qu'au mois de mai.
Le *Messenger de Provence*, parlant de la mort et des funérailles du si regrettable général Rostolan, ajoute un trait à tous ceux qui ont été recueillis déjà pour l'éloge de ce noble cœur.
Les dernières paroles de M. de Rostolan ont été des paroles de charité :
Un temps affreux règne depuis huit jours, disait-il mardi dernier à la gouvernante de sa maison. Bien des gens doivent manquer de travail, peut-être de pain ; allez au village et commandez à chaque boulanger deux fournées pour les pauvres.
L'ordre fut aussitôt transmis ; quelques heures après, le général était mort.
On lit dans l'*Union de l'Ouest*, d'Angers :
Ce matin, vers dix heures, quelques enfants réunis dans l'atelier de M. Vincent, l'artificier, s'amusaient à faire cuire des marrons dans la cendre. Tout à coup un marron venant à éclater, fit jaillir un fragment enflammé qui tomba sur une pièce d'artifice et y mit le feu. En un instant, le feu se communiquant, toute la poudre qui se trouvait à portée s'enflamma, et une explosion terrible se fit entendre. La devanture de la maison volait en éclats et une épaisse vapeur se répandait au milieu des débris. Des secours sont arrivés immédiatement. On nous dit qu'un des enfants a été trouvé asphyxié et que M. Vincent lui-même a le corps couvert de brûlures.
On mande de Berlin :
La semaine dernière, on ne s'entretenait ici que de la disparition d'un riche personnage russe, le conseiller d'Etat en retraite, M. de Seminoff. A tous les coins des rues, sur tous les murs était affichée une annonce en caractère très-apparent, qui promettait une récompense de 200 thalers (750 fr.) à la personne qui pourrait donner des renseignements sur le séjour momentané de M. de Seminoff, qui n'était pas rentré depuis quelques jours à l'hôtel de Saint-Petersbourg.
Les rumeurs les plus sinistres étaient répandues sur cette disparition. On racontait qu'un assassin était arrivé de Varsovie avec le dessein de choisir quelques victimes parmi les Russes qui habitent Berlin, lorsque le cocher d'une voiture de place apporta une nouvelle qui rassura les esprits alarmés. Il avait, la veille, rencontré M. de Seminoff dans un village situé à quatre lieues de Berlin. Il donna des détails précis sur cette rencontre. Immédiatement, quelques amis de M. de Seminoff se mirent en route et le ramenèrent à Berlin.
Voici ce qui lui était arrivé : habitué à faire de longues promenades à pied, il avait pris un chemin de traverse, s'était égaré, et, après avoir erré pendant deux heures, était entré dans ce village. Malheureusement M. de Seminoff, qui ne parle que russe et le français, ne put s'expliquer avec aucun des habitants. Ne sachant comment s'orienter, force lui fut de passer la nuit dans le village ; il ne parvint à se faire un peu comprendre que par des gestes. Mais tous ces bons paysans s'empresèrent tellement de prévenir ses moindres desirs qu'il prit patience pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le hasard amenât quelqu'un qui parlait le russe. Le cocher, cela va sans dire, a obtenu la récompense promise.

BULLETIN FINANCIER.

15 décembre 1862.
La Bourse a été aujourd'hui ferme, mais sans affaires.
Les dispositions des spéculateurs paraissent cependant meilleures, et l'on peut supposer, à certains indices, que l'indifférence de ces jours derniers fait place à une légère tendance à la hausse.
Les acheteurs commentent favorablement la visite que l'Empereur rend demain à M. le

baron de Rothschild dans son château de Ferrières.
La rente, ouverte à 70.70, a fait 70.65 au plus bas pour fermer à 70.75 son cours le plus élevé.
Les consolidés anglais sont toujours à 92 1/4 à 3/8.
Les fonds de Vienne ne sont pas affichés.
L'emprunt italien a varié de 71.65 à 71.80, son cours de clôture.
Le Crédit Mobilier français s'est traité de 113.75 à 112.00 ; le Mobilier espagnol de 770 à 765 ; l'Orléans de 1070 à 1072.50 ; le Nord à 1040 ; l'Est de 521.25 à 522.50 ; le Lyon à 1155 ; le Midi de 790 à 785 ; l'Ouest de 535 à 533.75 ; le Saragosse de 660 à 665 ; le Nord de l'Espagne à 525.
Les Autrichiens sont tenus de 510 à 515 ; les Lombards de 590 à 592.50 ; les Russes de 428.75 à 430 ; les Romains de 332.50 à 330 ; les Transatlantiques à 555 ; les Ports de Marseille à 607.50 ; le Lyon-Genève de 375 à 376.25.
Cours moyen du comptant : 3 % 70.60.
4 1/2 % 97.95.
Banque de France, 3,390.
Crédit foncier, 1,337.50.
Pour extrait : J. REBOUX.
CLOTURE LE DIMANCHE 21 DÉCEMBRE
DE LA
SOUSCRIPTION AUX 23,704 ACTIONS
(SOLDE DE L'ÉMISSION)
DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DES
BOULEVARDS DU TEMPLE
Capital : 8 millions, divisé en 80,000 actions
11,053^m de terrains à 270 fr. le mètre.
Construction de 3 théâtres et de 7 maisons
situés aux affluents des boulevards des Amandiers, du Temple, du Prince-Eugène, de Michard-Lenoir
La Société est constituée depuis le 1^{er} décembre.
Les terrains sont acquis, le premier paiement est effectué.
La construction des Théâtres est autorisée.
Des propositions avantageuses sont soumises à la Société par des Entrepreneurs de premier ordre.
Dans la Société des Boulevards du Temple, les terrains étant tout d'abord achetés et payés, la construction des immeubles devant s'exécuter en proportion du capital réalisé, le fonds social est à l'abri de toute éventualité et ne peut que profiter de la plus-value assurée aux immeubles de ce magnifique quartier.
La souscription publique est ouverte pour le solde des actions disponibles.
Les demandes seront reçues sans réduction jusqu'à concurrence de **23,704 Actions**, 13,000 Actions étant réservées à la souscription anglaise.
VERSEMENTS : 40 fr. en souscrivant ; 20 fr. fin janvier ; 20 fr. fin mars ; 20 fr. fin mai.
INTÉRÊTS A 5 % SUR LES SOMMES VERSÉES.
ON SOUSCRIT :
A Paris, au **Siège social**, boulevard du Temple, n° 70,
Et chez **MM. J. PATON et C^e**, banquiers, 47, boulevard des Italiens.
Dans les Départements, verser à leur crédit dans les succursales de la Banque de France, ou envoyer les fonds par lettres chargées.
A Londres, chez **MASTERMAN, PETERS and C^e**, bankers, 35, Nicholas-Lane.
3461.—11,623
Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille
Marché du 16 décembre 1862.

Esprit 3/6 Montpell.. l'hect	» » » »
3/6 betterave fin. . . . id	89 » » » »
3/6 mélas. ind. . . . id	» » » »
3/6 fin de grains . . . id	» » » »
3/6 de riz. . . . id	» » » »
Genièvre. . . . id	45 » » » »
Anis. . . . id	50 » » » »

CARTES DE VISITES

Les personnes qui désirent des cartes soignées sont priées de se faire inscrire au bureau du journal.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.
DÉPOT DE **CHARBONS GRAS**
des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.
VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleteux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 50	(l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 85 2 ^e id., 1 fr. 65 FINES NOISETTES, 1 fr. 55	(l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 45	(l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 80 2 ^e id., 1 fr. 60 FINES NOISETTES, 1 fr. 50	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 40	(l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 75 2 ^e id., 1 fr. 55 FINES NOISETTES, 1 fr. 45	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.
Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.
S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.
Les pelgnes en caoutchouc connus si avantageusement par leur bonne qualité et surtout leur douceur à l'usage, sont maintenant MEILLEUR MARCHÉ que ceux en buffle et en corne.
Prize Médal à Londres, 1862, accordée à M. Fauvelle-Delebarre, fabricant breveté pour 15 années, s. g. d. g. — Dépôt chez tous les parfumeurs et merciers.
10761-3213

VÉRITABLE PRIX FIXE. — DÉPOT DE FABRIQUE

A la ville de Verviers, rue des Chapeliers, 22, à Tournai
DRAPS ET NOUVEAUTÉS D'HIVER

Draps, Nouveautés pour Pantalons et Paletots, Gilets et Cravates, Soieries, Velours, Mérinos, Paramatas, Orléans et Flanelles.

Quiconque veut bien s'habiller et ne payer ses effets que leur valeur réelle, ne peut mieux s'adresser qu'à la

MAISON A. CAZY ET C^{IE}
RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

Cette Maison qui, de longue date, traite les affaires sur une échelle tout à fait grandiose (elle trouve inutile de rappeler ici la manière qu'elle emploie, vu qu'elle en a donné le détail dans ses annonces antérieures), offre à l'acheteur un bénéfice incontestable de 30 à 40 pour cent en dessous des prix des autres maisons, non-seulement elle défie toute concurrence, mais elle est certaine que l'acheteur qui l'honore de sa confiance est toujours satisfait du bon goût et de la qualité de ses marchandises.
On peut se convaincre du bon marché qu'elle offre par l'aperçu de ses prix (et mieux encore en visitant ses magasins, sans être tenu pour cela de faire le moindre achat).
Nouveautés (confection pour dames) de fr. 3-30 à 40-50. — Les modèles et patrons les plus nouveaux sont remis aux personnes qui font leur achat dans la maison.
AVIS IMPORTANT. — La MAISON AUG. CAZY et C^e voulant donner à l'acheteur une preuve irrécusable de sa loyauté, ACCORDE VINGT JOURS pour échanger, ou rendre le montant de toutes marchandises qui ne conviendraient plus, ou qui auraient été achetées ailleurs aux mêmes conditions (qualité égale.)